

**Municipalité de Franklin**  
1670 route 202, Franklin (Québec) J0S 1E0  
T: 450-827-2538 / F: 450-827-2640  
www.municipalitedefranklin.ca



## Mot de votre Conseil municipal

Tout d'abord, tous les membres du conseil tiennent à souhaiter aux citoyens et citoyennes de St-Antoine-Abbé et de Franklin une année 2022 sous le signe du renouveau. Les deux dernières années, marquées par la pandémie, nous auront permis de mesurer l'importance de la santé et de la vie sociale. Souhaitons-nous d'être en mesure de revenir à une certaine normalité au cours des prochains mois.

Lors des dernières élections, les citoyens nous ont donné un mandat clair, c'est-à-dire :

1. Réaliser des investissements qui reflètent les besoins des citoyens
2. Effectuer un meilleur contrôle des dépenses

Après plusieurs sessions de travail et d'appropriation de la situation financière de notre municipalité, le conseil est fier de vous présenter un budget équilibré et un plan triennal d'immobilisations. Ce premier exercice de notre mandat a comme objectif de rétablir l'équilibre tout en effectuant des investissements jugés prioritaires.

En 2021, le Québec a connu une forte activité immobilière, entraînant une augmentation de la valeur de l'ensemble des biens immobiliers dans toutes les municipalités du Québec. Franklin ne fait pas exception.

Précisons que le rôle d'évaluation foncière\*\* est géré par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Pour en connaître davantage sur le fonctionnement, nous vous invitons à consulter le site du ministère :

[www.mamh.gouv.qc.ca/evaluation-fonciere/evaluation-fonciere-municipale-au-quebec/role-devaluation-fonciere/](http://www.mamh.gouv.qc.ca/evaluation-fonciere/evaluation-fonciere-municipale-au-quebec/role-devaluation-fonciere/)

\*\* Le rôle d'évaluation foncière est un résumé de l'inventaire des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité, évalués sur une même base et à une même date. Il constitue un élément de base du régime fiscal municipal au Québec. En vigueur pour trois exercices financiers municipaux, le rôle d'évaluation est d'abord un instrument majeur de partage de la charge fiscale. Il sert également de base à la taxation foncière scolaire et est utilisé pour répartir les dépenses entre différents organismes (communautés métropolitaines, MRC, etc.).

Les membres du conseil sont très sensibles à l'impact financier qu'aura cette hausse de la valeur foncière pour l'ensemble des citoyens. C'est pourquoi nous avons pris la décision de geler la majorité des taux de taxation pour l'année 2022, malgré une hausse attendue de l'ensemble des dépenses de la municipalité.



Credit photos : Mme Lise Machabée.



## INFOS MUNICIPALES (suite de la page 1)

Le réseau d'égouts et d'aqueduc vieillissant nous contraint à effectuer des investissements d'entretien importants. Nous allons travailler à mettre en place des solutions durables et économiques. Cela étant, nous sommes dans l'obligation de majorer le taux de taxation pour les utilisateurs de ce service, selon les règlements en vigueur et le principe utilisateur payeur.

Conscients de l'impact financier que pourrait avoir la hausse du rôle foncier sur votre gestion budgétaire, le conseil a décidé d'octroyer, exceptionnellement, un crédit de 50% sur la taxe ordure et recyclage pour chaque propriétaire de la municipalité. Cette remise représente un montant total de remboursement d'environ 100 000\$. Cette mesure temporaire permettra à l'ensemble des propriétaires d'en profiter.

Pour 2022, les revenus de la municipalité seront de 3 634 064\$, incluant des revenus de subvention gouvernementale de minimum 454 024\$.



Yves Métras, Maire de la Municipalité de Franklin.

| BUDGET POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022          | 2022                | 2021                |
|--|---------------------|---------------------|
| <b>Revenus</b>                               |                     |                     |
| Taxe foncière générale                       | 1 246 463 \$        | 994 438 \$          |
| Taxes EAE (secteur agricole)                 | 375 239 \$          | 337 832 \$          |
| Taxes immeubles de six logements et +        | 21 212 \$           | 14 884\$            |
| Taxes immeubles industriels                  | 52 263\$            | 52 206 \$           |
| Taxes immeubles non résidentiels             | 148 601 \$          | 140 682 \$          |
| Taxe spéciale pour le service de la dette    | 59 869 \$           | 87 876 \$           |
| Taxe spéciale pour les travaux de cours      | 14 000 \$           | 14 000 \$           |
| Taxe foncière-terrains vacants non desservis | 10 000 \$           | 39 820 \$           |
| Taxe foncière-terrains vacants desservis     | 1 020 \$            | 2 183 \$            |
| Matières récupérables                        | 57 635 \$           | 55 456 \$           |
| Matières résiduelles                         | 142 376 \$          | 135 400 \$          |
| Entretien égout. aqueduc                     | 111 838 \$          | 76 776 \$           |
| Centrale 911                                 | 8 500 \$            | 8 500 \$            |
| Paiements tenant lieu de taxes               | 10 204 \$           | 8 450 \$            |
| Autre revenus et transferts                  | 539 844 \$          | 558 291 \$          |
| Revenus d'investissement                     | 835 000 \$          | 440 413 \$          |
| <b>Total des revenus</b>                     | <b>3 634 064 \$</b> | <b>2 967 207 \$</b> |

| BUDGET POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022 | 2022                | 2021                |
|-------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Dépenses</b>                     |                     |                     |
| Administration générale             | 772 333 \$          | 742 227 \$          |
| Sécurité publique                   | 403 083 \$          | 372 227 \$          |
| Transport                           | 620 654 \$          | 577 076 \$          |
| Entretien égout, aqueduc            | 111 839 \$          | 74 785 \$           |
| Hygiène du milieu                   | 336 371 \$          | 227 790 \$          |
| Santé et bien-être                  | 3 780 \$            | 6 500 \$            |
| Aménagement et urbanisme            | 174 918 \$          | 189 946 \$          |
| Loisirs et culture                  | 211 515 \$          | 294 749 \$          |
| Service de la dette                 | 82 935 \$           | 91 386 \$           |
| Dépenses d'immobilisations          | 835 000 \$          | 440 616 \$          |
| <b>Total des dépenses</b>           | <b>3 552 428 \$</b> | <b>3 017 302 \$</b> |

| Affectations                                  |                     |                     |
|---|---------------------|---------------------|
| Remboursement du fonds de roulement           | 17 272\$            | 17 272\$            |
| Surplus non affecté                           |                     | -127 565 \$         |
| Dette à long terme                            | 64 364\$            | 60 198 \$           |
| <b>Total des affectations</b>                 | <b>81 636 \$</b>    | <b>-50 095 \$</b>   |
| <b>Total des dépenses et des affectations</b> | <b>3 634 064 \$</b> | <b>2 967 207 \$</b> |

Une analyse préliminaire a été effectuée par le conseil afin de prioriser les investissements qui assurent la conformité et la sécurité de nos infrastructures. L'allocation des taxes pour l'année 2022 a comme objectif principal de répondre prioritairement aux besoins de la municipalité et de ses citoyens.

La municipalité ayant reçu 344 024\$ en subvention provinciale, trois grands projets ont été priorisés pour les investissements totalisant près de 1 000 000\$.

**CLAUDE ISABELLE**  
DÉPUTÉE DE HUNTINGDON

263, RUE ST-JOSEPH, STE-MARTINE (QC) J0S 1V0  
CLAUDE ISABELLE.HUNT@ASSNAT.QC.CA  
450-427-2150 | SANS FRAIS : 1-866-540-9097



## INFOS MUNICIPALES (suite)

### Entretien des infrastructures municipales:

- Investissement de plus de 700 000\$ pour le pavage des routes
- Acquisition d'un système de climatisation pour le centre récréatif
- Réparations urgentes de l'hôtel de ville pour en assurer sa conformité et sa sécurité.

Le nouveau conseil effectuera également des travaux d'analyse afin d'assurer une gestion responsable et en priorisant les opérations administratives. L'ensemble des dépenses administratives ont été revues. Finalement, l'embauche d'une responsable en loisirs/communications permettra à la municipalité d'offrir des activités et des installations loisirs de qualité.

En conclusion, le premier budget de votre administration démontre sa volonté de prioriser les investissements urgents pour assurer la qualité de vos infrastructures. Il démontre aussi une gestion responsable des finances. L'année 2022 permettra d'analyser le coût et la faisabilité de certains projets qui tiennent à cœur à nos citoyens. Merci de votre confiance et n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions/suggestions : [info@municipalitedefranklin.ca](mailto:info@municipalitedefranklin.ca).

| Numéro du projet | Titre                            | Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation (000\$) |                      |                      |                                   |                                   |
|------------------|----------------------------------|--|----------------------|----------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
|                  |                                  | Programme triennal   |                      |                      | Dépenses ultérieures au programme | Total des investissements (3 ans) |
|                  |                                  | Année : 2022   | Année : 2023         | Année : 2024         |                                   |                                   |
| FR-2022-01       | Rénovation du centre récréatif   | 50 000,00 \$   |                      |                      |                                   | 50 000,00 \$                      |
| FR-2022-02       | Rénovation Hôtel de Ville        | 60 000,00 \$   |                      |                      |                                   | 60 000,00 \$                      |
| FR-2022-03       | Parc - aménagement jeux d'eau    |  | 250 000,00 \$        |                      |                                   | 250 000,00 \$                     |
| FR-2022-04       | Embellissement affichage         | 30 000,00 \$   | 15 000,00 \$         | 15 000,00 \$         |                                   | 60 000,00 \$                      |
| FR-2022-05       | Asphaltage de Covey Hill         | 456 000,00 \$  |                      |                      |                                   | 456 000,00 \$                     |
| FR-2022-06       | Pavage des routes                | 250 000,00 \$  | 250 000,00 \$        | 250 000,00 \$        |                                   | 750 000,00 \$                     |
| FR-2022-07       | Service Incendie camion          |  |                      | 300 000,00 \$        |                                   | 300 000,00 \$                     |
| FR-2022-08       | Service de la voirie - tracteur  |  |                      | 120 000,00 \$        |                                   | 120 000,00 \$                     |
| FR-2022-09       | Centre récréatif - air climatisé | 25 000,00 \$   |                      |                      |                                   | 25 000,00 \$                      |
| FR-2022-10       | Génératrice Hôtel de Ville       | 50 000,00 \$   |                      |                      |                                   | 50 000,00 \$                      |
| FR-2022-11       | Changement de chauffage Garage   | 50 000,00 \$   |                      |                      |                                   | 50 000,00 \$                      |
|                  | <b>Total</b>                     | <b>921 000,00 \$</b>   | <b>515 000,00 \$</b> | <b>735 000,00 \$</b> |                                   |                                   |
|                  |                                  |  |                      |                      | Nombre de projets<br>11           | 2 171 000,00 \$                   |

### LA MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN BÉNÉFICIE D'UNE SUBVENTION DE 344 024 \$

Le 11 novembre dernier, une aide financière de 344 024 \$ nous a été accordée, par le ministère des Transports, pour la réfection d'une portion du chemin de Covey Hill.

Cette action avait pour objectif d'obtenir une subvention pour le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet Redressement et Accélération. La portion de route visée couvre 2.6 km du chemin de Covey Hill, entre la montée Stevenson, frontière commune avec Havelock et la montée de Covey Hill. Nous allons nous assurer de communiquer aux citoyens les détails pour la circulation, avant le début des travaux qui devraient débiter au cours de l'année 2022.



Madame Claire Isabelle, Députée de l'Assemblée nationale pour la circonscription d'Huntingdon et Monsieur Yves Métras, Maire de Franklin. (crédit photo : Sylvain Cazes)

## INFOS MUNICIPALES (suite)

### SÉANCES DU CONSEIL

Les séances régulières du conseil municipal ont lieu au Centre récréatif, 2555 rue du Parc à St-Antoine-Abbé à 19h30. Les conditions sanitaires en vigueur doivent être respectées. Dans le cas où les mesures sanitaires nous empêchent de vous accueillir sur place, nous prenons toutes les questions des citoyens jusqu'au jour de la séance à midi et nous diffusons l'enregistrement sur notre site internet.

#### Prochaines séances :

- Lundi 7 mars 2022
- Lundi 4 avril 2022

#### Horaire de l'Hôtel de Ville :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.



## TAXES MUNICIPALES

Vous recevrez par la poste, dans les prochaines semaines, votre compte de taxes municipales 2022. Il y sera indiqué les dates de versements respectant les échéances.

Des intérêts aux taux annuels de 12 % et une pénalité au taux annuel de 5 % s'appliquent sur tous paiements en retard.

\*\*\* Nous vous encourageons fortement à toujours utiliser le paiement électronique via votre institution financière afin de faire votre paiement et ainsi accélérer le traitement de votre demande \*\*\*

#### Modes de paiement :

- En ligne auprès de votre institution financière. Fournisseur « Municipalité Franklin » et votre matricule (à 16 chiffres en incluant les « 0 ») figurant sur votre compte de taxes comme référence.
- Institutions financières participantes : Banque de Montréal, Banque Nationale, Banque Laurentienne, Banque Scotia, CIBC, Desjardins, TD.
- À l'Hôtel de Ville (chèque, argent comptant, débit ou crédit).
- Par la poste (chèque)

## OFFRES D'EMPLOI

- Responsable du Service de l'urbanisme et de l'inspection
- Technicien(ne) en comptabilité
- Responsable des Loisirs et des Communications

Plus de détails sur notre site internet :

[www.municipalitedefranklin.ca/category/gestion-etfinances/offres-emploi/](http://www.municipalitedefranklin.ca/category/gestion-etfinances/offres-emploi/)

## ENVIRONNEMENT

### COLLECTE DE TUBULURES D'ÉRABLIÈRES

La quantité de tubes récupérés à Franklin en novembre dernier représente 65% de toute la collecte en Montérégie-Ouest.

Nous désirons remercier les producteurs acéricoles ayant participé à cette corvée. Chaque geste pour l'environnement compte !

## SÉCURITÉ PUBLIQUE

### DEMANDE DE PERMIS DE BRÛLAGE

La période à l'intérieur de laquelle les permis de brûlage deviennent obligatoires sera effective du 1er avril au 31 octobre. Vous devez donc vous présenter à l'Hôtel de Ville pour obtenir un tel permis. Ce permis disponible sans frais, valide pour une période de 5 jours, vous permet de brûler feuilles et branchages. De plus, il vous protège par rapport à votre responsabilité civile advenant un sinistre, mais conditionnellement à l'absence de négligence de votre part, il va de soi. En contrepartie, le fait de ne pas être en possession d'un permis risque de coûter cher advenant une perte de contrôle engendrant des dommages, l'amende minimale règlementaire quant à elle étant fixée de 500\$. Seuls les feux de camp, qui doivent être allumés dans un foyer spécialement conçu à cet effet, ne nécessitent pas de permis.



Un permis de brûlage étant gratuit, il est important de connaître certaines conditions prévues, le Règlement # 315 édictant notamment que :

- les matériaux appelés à être brûlés doivent être empilés ou placés en rangs à une hauteur maximale de 2,50 mètres (8.2 pieds);
- en tout temps, une personne d'au moins 18 ans doit être présente près de l'incendie afin de prévenir la propagation jusqu'à ce que l'incendie soit complètement éteint.
- s'assurer que le feu soit bien éteint avant de quitter les lieux.

De plus, il est fortement conseillé de ne pas allumer ou ne pas maintenir allumer tout feu si la vitesse du vent dépasse vingt kilomètres-heure (20 km/h), d'allumer le feu à moins de cinquante mètres (50m) de la végétation et de la forêt et par civilité, d'éteindre le feu lors d'une plainte de fumée incommodant le voisinage. Il est à noter que des modifications règlementaires sont en voie d'être

## TRAVAUX PUBLICS

### DÉNEIGEMENT

Pour assurer la sécurité des utilisateurs des routes et des trottoirs, lors des opérations de déneigement, puisqu'il nous est interdit d'ériger un dépôt à neige, nous n'avons d'autre choix que de souffler la neige et à certains endroits au-delà de l'emprise municipale. Nous savons que ces activités hivernales causent certains inconvénients, dont celui de voir s'accumuler de la neige sur une partie de son terrain, ainsi que du gravier. Nous vous remercions pour votre compréhension.

### ORDURES – RÉCUPÉRATION

Lors de la journée des cueillettes des ordures et de la récupération, placez votre bac roulant avant 7h le matin. Afin de faciliter le déneigement, nous vous prions de garder les trottoirs dégagés.



### BOITES AUX LETTRES RURALES

Nous demandons la collaboration de tous les citoyens qui possèdent une boîte aux lettres en bordure de la route de bien déneiger celle-ci à chaque bordée de neige, soit 6 pieds de chaque côté de votre boîte (avant et après), le long de la route.



## URBANISME

### RÉNOVATION OU CONSTRUCTION EN VUE ?

Si vous prévoyez effectuer des travaux, n'oubliez pas de faire votre demande de permis en ligne via notre site internet ou d'écrire à [urbanisme@municipalitedefranklin.ca](mailto:urbanisme@municipalitedefranklin.ca). Il nous fera plaisir de vous aider!

### AVIS ET RAPPEL

Puisque la neige occupe nos routes, selon les articles suivants, nous vous rappelons qu'il est interdit de :

#### 2.1.4 Neige

(...) jeter ou déposer sur les voies publiques, aux extrémités d'un ponceau, dans les fossés municipaux ou autour des bornes d'incendie, de la neige ou de la glace provenant d'un endroit privé.

#### 2.1.5 Neige accumulée

(...) laisser s'accumuler de la neige, de la glace ou des glaçons sur un toit incliné qui se déverse sur ou vers toute voie publique.

#### 2.5.1 Objet lancé sur une propriété

(...) jeter, lancer, déposer, permettre que soit jeté, déposé, lancé de la neige sur la propriété privée sans la permission du propriétaire, à l'exception des employés et véhicules municipaux.

*\* Vous retenez les services d'un entrepreneur pour effectuer le déneigement de votre propriété? Vous êtes responsable de lui signifier qu'il doit garder la neige sur votre terrain.*

## PAROISSE DE SAINT-VIATEUR

Nous avons un urgent besoin d'implication dans notre paroisse. Pour conserver votre lieu de culte au village de Saint-Antoine-Abbé, il faut vous impliquer! Nous devons pourvoir entre autres le poste de président du conseil d'administration pour votre église du village.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez nous contacter au 450-827-2879.

## NOS ANIMAUX



Tout propriétaire de chien doit porter le médaillon obligatoire. Chaque licence est valide du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, et doit être renouvelée avant le 30 avril de l'année courante.

Vous pouvez maintenant vous procurer les licences 2022 pour vos animaux de compagnie directement en ligne sur le site [www.spcamonanimo.com](http://www.spcamonanimo.com) ou à l'hôtel de ville.

*P.S. Des frais d'administration et de manutention de 5\$ s'appliquent lors de l'achat en ligne.*

### TARIFICATION



20\$

(Annuel)



## PARTICIPATION CITOYENNE AUX LOISIRS

Vous ou vos adolescents souhaitez vous impliquer dans les loisirs de votre Municipalité ?

Des idées d'activités ? Écrivez-nous un courriel à [loisirs@municipalitedefranklin.ca](mailto:loisirs@municipalitedefranklin.ca)

### Formation de secouriste RCR Vous pourriez sauver des vies !



Il reste quelques places dans le cours de premiers soins RCR pour tous les citoyens de Franklin âgés de 14 ans et plus. Le samedi 26 février, vous pourriez participer à ce cours de 4 heures pour seulement 10\$. La municipalité contribuera au reste des frais d'inscription, mais si vous êtes membre du Club L'âge d'or Saint-Antoine-Abbé, la formation vous est offerte par votre organisation. Premier arrivé, premier servi!

Écrivez-nous à l'adresse suivante :  
[info@municipalitedefranklin.ca](mailto:info@municipalitedefranklin.ca)  
ou appelez-nous à l'hôtel de ville.

## CONCOURS PHOTO SIROP D'ÉRABLE !

Vous pourriez gagner un certificat cadeau dans un commerce local ! Envoyez-nous une photo de votre meilleur moment cabane à sucre ou de dégustation de produits de l'érable à l'adresse [info@municipalitedefranklin.ca](mailto:info@municipalitedefranklin.ca).



## SEMAINE DE RELÂCHE !

### SORTIE DE GLISSADE EN TUBE LE MERCREDI 2 MARS AVEC L'ORGANISME UNE AFFAIRE DE FAMILLE

Les familles de Franklin sont invitées à la sortie de glissades à Saint-Bernard-de-Lacolle. La Municipalité prendra en charge les coûts reliés au transport et souhaite aussi offrir à ses citoyens la possibilité de bénéficier gratuitement d'un service de garde d'un jour, orchestré par Une Affaire de Famille. Les parents ne pouvant pas participer à la sortie pourront amener leurs enfants (5 à 12 ans) à partir de 8h au Parc-Antoine-Labelle et venir les chercher à 16h. La participation à la sortie est obligatoire pour les enfants inscrits au service de garde.

Les familles pourront payer les coûts de la sortie à l'arrivée sur le site. Les parents laissant leurs enfants au service de garde devront payer le montant exact au coordonnateur, avant que l'enfant embarque dans l'autobus, le matin de la sortie.

#### Informations importantes pour la sortie :

- Coûts : 16\$ par adulte et 14\$ par enfant de 12 ans et moins.
- Le 2 mars, l'autobus quitte le parc Antoine-Labelle à 9h30 et revient à 16h.
- Apportez bouteille d'eau, repas pour le dîner, votre masque pour le transport et pour accéder aux bâtiments sur place.
- Pour accéder aux bâtiments sur place, le passeport vaccinal est exigé pour les 12 ans et plus, avec une preuve d'identité.
- \*En cas de pluie, la sortie sera remise au lendemain, le jeudi 3 mars, avec le même déroulement.

Pour réserver une place dans l'autobus ou pour le service de gardes, contactez-nous :

Par courriel [uaf.reception@gmail.com](mailto:uaf.reception@gmail.com)  
ou par téléphone 450-829-3782.



## SEMAINE DE RELÂCHE !

**LE VENDREDI 4 MARS, DE 13H À 16H  
AU PARC ANTOINE-LABELLE**

### L'Incroyable Vendredi Hockey!

Les enfants de 6 ans et + et leurs parents auront la chance d'épater la galerie et nous montrer leurs talents d'hockeyeur et d'hockeyeuse lors du concours d'habiletés. L'après-midi se terminera par un match parents-enfants. S'il n'y a pas de glace, ce sera en formule Hockey bottine!

### Horaire des activités du Vendredi Hockey avec 7Sports :

13h30 à 14h30 Concours d'habiletés « Hockey » pour les 6 ans et +

6 compétitions dont: les tirs de précision, le maniement et les tirs de pénalité.

14h30 à 15h30 Partie de Hockey pour les 6 ans et +

\*Les parents peuvent participer à toutes les activités.

### Beaucoup d'autres activités pour toute la famille !

Jeux gonflables, glissades, patin libre (s'il y a encore de la glace et de la neige), chocolat chaud gratuit ! N'oubliez pas votre bouteille d'eau, vos traîneaux et vos patins! Nous priorisons la participation aux activités à l'extérieur du centre communautaire.

## PATINOIRES EXTÉRIEURES AU PARC ANTOINE-LABELLE

Profitez des derniers moments de grands froids de l'hiver pour patiner sur les des deux patinoires de Franklin. Merci aux citoyens qui ont aidé à nettoyer la patinoire.

## NOËL 2021, PETITS MOMENTS JOYEUX !

Grâce à la participation de nombreuses familles, nous pouvons affirmer que malgré les mesures sanitaires en place en décembre, l'événement familial a été un succès. Les participants ont pu profiter des nombreuses activités extérieures stimulantes, d'un dépouillement du sapin de Noël et des grignotines locales. La soirée spectacle de la veille quant à elle a été un moment de douceur pour les citoyens présents, 10 chanceux sont retournés à la maison avec des prix de présence.

Nous voulons remercier tous les bénévoles et les éducatrices du CPE les Petites Pommes, sans eux nous n'aurions pas eu droit à cette belle magie de Noël.

Nos généreux partenaires ne sont pas passés inaperçus lors des festivités, merci à chacun d'entre eux :



Dépanneur chez Julie  
Titi Sapin  
Brasserie Livingstone  
Verger Hillspring  
Le Lavandou  
Épicerie Marché Saint-Antoine

Dépanneur Amigos  
Spa de Franklin  
Boulangerie Chartrand  
Entre Pierre et Terre  
Blue Moose Soap

## ARÉNA RÉGIONALE DE HUNTINGDON

1567 Chemin Fairview, Huntingdon

À partir du 14 février 2022 Patinage Libre (frais 2\$)

|          |               |          |               |
|----------|---------------|----------|---------------|
| Mardi    | 16h00 à 17h30 | Samedi   | 19h00 à 20h30 |
| Mercredi | 11h30 à 13h00 | Dimanche | 13h00 à 14h30 |
| Vendredi | 11h30 à 13h00 |          |               |

Le port du masque est obligatoire pour entrer et circuler dans l'aréna. Le passeport vaccinal est obligatoire pour les personnes de 13 ans et plus. Vous devez présenter votre passeport vaccinal avec une pièce d'identité. Une pièce d'identité est requise pour les enfants de 12 et moins.

Malheureusement, à cause de certaines restrictions, nous pouvons seulement accueillir un maximum de 25 participants par session.

# ENTREPRISE DE CHEZ NOUS

## DÉPANNEUR AMIGOS

Dépanneur Amigos est une entreprise familiale qui existe depuis plus de 10 ans. Il est situé à l'intersection de la route 202 et de la route 209. Au départ, l'entreprise était dirigée par un couple charmant, qui bonifiait la communauté avec leur convivialité. Depuis maintenant 3 ans, une nouvelle famille de quatre a repris la gestion du commerce. En plus d'être une station-service et d'un dépanneur, cette halte vous propose des sandwiches frais du jour et de nombreux produits locaux.

Envie d'un peu de nouveauté ? Vous y trouverez de nombreux produits indiens tels que du poulet au beurre, des samoussas et une variété de collations. Récemment, ils ont ouvert une franchise appelée Moms and Pops, qui propose du poulet frit et de la pizza. Que ce soit pour le dîner ou pour le souper, il y aura assurément quelque chose pour vous plaire !



N.B. Il est possible pour les entreprises de s'afficher à l'intérieur du bulletin municipal. Téléphonnez-nous ou écrivez-nous!

## BIBLIOTHÈQUE



La Petite  
Bibliothèque  
Verte

**La Petite Bibliothèque verte,  
l'essayer, c'est l'adopter !**  
Accès gratuit à la Petite  
Bibliothèque verte pour  
tous les citoyens de Franklin,  
qu'attendez-vous pour devenir  
membre ?

La Petite Bibliothèque verte est située au 4, rue Lorne, Huntingdon. Un grand stationnement est disponible !

**Heures d'ouverture :** Mardi 10 h à 20 h  
Jeudi et vendredi 14 h à 16 h 30  
Samedi 10 h à 16 h

Organisation à but non lucratif entièrement gérée par une équipe de bénévoles dévoués, La Petite Bibliothèque Verte offre depuis bientôt 50 ans plusieurs services à ses membres :

- Une collection bilingue comptant plus de 25 000 romans, ouvrages de référence, biographies, revues, romans graphiques, livres audio et livres imprimés en grands caractères, etc.;

- De nouvelles parutions et de nouvelles acquisitions tous les mois en français et en anglais;
- Des suggestions de lecture sur un thème différent chaque mois;
- Un catalogue en ligne
- Un salon pour la lecture et la détente (café en vente sur place !)
- Deux espaces spécialement aménagés pour les enfants et les adolescents;
- Une salle d'exposition pour les artistes locaux;
- 7 postes informatiques en libre-service et un accès au réseau WIFI
- Un magasin de livres usagés à des prix battant toute compétition !

En tant que membre vous avez aussi accès à la vaste collection de Bibliothèques et Archives nationales du Québec (BANQ) et ce, gratuitement. Visitez notre site [www.pbv-lgl.org](http://www.pbv-lgl.org) ou notre page Facebook <https://fr-ca.facebook.com/PetiteBibliothequeVerte> [LittleGreenLibrary](https://www.facebook.com/LittleGreenLibrary), vous y trouverez chaque mois la liste des nouveaux livres.

**PLUS**  
pour le  
**QUÉBEC**

**À votre service !**

*Claude*  
**DeBellefeuille**  
Députée de Salaberry-Suroît

**Pour me joindre**  
450 371-0644 | 1 866 561-0644 (sans frais)  
106, rue Saint-Jean-Baptiste  
Salaberry-de-Valleyfield, J6T 1Z8  
claude.debellefeuille@parl.gc.ca

|                            |                          |
|----------------------------|--------------------------|
| <b>Yves Métras</b>         | Maire                    |
| <b>Marc-André Laberge</b>  | Conseiller au siège # 1  |
| <b>Lyne Mckenzie</b>       | Conseillère au siège # 2 |
| <b>Simon Brennan</b>       | Conseiller au siège # 3  |
| <b>Mark Blair</b>          | Conseiller au siège # 4  |
| <b>Nathaniel St-Pierre</b> | Conseiller au siège # 5  |
| <b>Éric Payette</b>        | Conseiller au siège # 6  |

**Vous désirez joindre un membre du personnel?  
Faites-le par courriel :**

Maire : [maire@municipalitedefranklin.ca](mailto:maire@municipalitedefranklin.ca)  
Direction générale : [dg@municipalitedefranklin.ca](mailto:dg@municipalitedefranklin.ca)  
Administration : [reception@municipalitedefranklin.ca](mailto:reception@municipalitedefranklin.ca)  
Finances : [comptabilite@municipalitedefranklin.ca](mailto:comptabilite@municipalitedefranklin.ca)  
Inspecteur : [urbanisme@municipalitedefranklin.ca](mailto:urbanisme@municipalitedefranklin.ca)  
Coordination de projets : [projet@municipalitedefranklin.ca](mailto:projet@municipalitedefranklin.ca)  
Travaux publics : [voirie@municipalitedefranklin.ca](mailto:voirie@municipalitedefranklin.ca)  
Loisirs et communications : [communication@municipalitedefranklin.ca](mailto:communication@municipalitedefranklin.ca)

Conception et impression du bulletin: Les Publications Municipales Inc.  
Correction de la version anglaise : Mme Kelly Elder